Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Depuis le début des **travaux sur la réingéniérie de la formation initiale**, l'Ordre se mobilise, en étroite collaboration avec l'ensemble des représentants de la profession, pour réaffirmer le besoin d'une réforme exigeante et ambitieuse en lien avec le rôle central que jouent les 80000 kinésithérapeutes dans le parcours de soin des Français.

En tant qu'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, nous réitérons la nécessité et l'urgence d'obtenir un arbitrage clair et responsable pour l'avenir de la kinésithérapie en France, dans l'intérêt supérieur des patients.

Alors que la demande des Français pour des soins de kinésithérapie ne cesse d'augmenter, l'Ordre demande, au nom de l'unanimité des kinésithérapeutes, la généralisation de la PACES et la reconnaissance de la formation initiale au grade de Master. Cette reconnaissance est indispensable pour permettre à la kinésithérapie de s'adapter aux exigences croissantes de notre métier et garantir l'accès à la recherche et aux carrières internationales, deux conditions *sine qua non*
de l'avenir d'une profession de santé.

Bien que notre institution n'ait pas à donner de mots d'ordre quant à la manifestation organisée le 5 novembre prochain à l'initiative de la FNEK, nous sommes pleinement solidaires des étudiants et continuerons plus que jamais de nous mobiliser pour garantir l'avenir de la profession dont dépendent la qualité des soins et la sécurité des patients.

Bien confraternellement.

Pascale Mathieu,
Présidente de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes.